

Module de sensibilisation aux conséquences d'infractions liées à la vente de stupéfiants

EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL



Le juge ou le tribunal de la jeunesse peut ordonner cette mesure judiciaire suite à la commission d'un fait qualifié infraction, lié spécifiquement à la vente de stupéfiants par un mineur d'âge.

Concrètement, Escale organise ces modules de sensibilisation pour un groupe mixte de maximum 8 participants de 14 à 20 ans. Les séances collectives se déroulent sur une journée et trois demi-journées. Au cours du suivi, des entretiens familiaux sont également prévus.

Pour les jeunes de 12 à 14 ans, nous proposons ce module exclusivement en individuel et prenons particulièrement en compte leur jeune âge en exploitant des outils pédagogiques adaptés.

Les intervenants veillent à rendre les ateliers dynamiques afin d'encourager la compréhension, la motivation et la participation du jeune.



Design: www.acg-bxl.be

Module de sensibilisation aux conséquences d'infractions liées à la vente de stupéfiants



EN COLLECTIF OU EN INDIVIDUEL
DE 12 À 20 ANS

ESCALE S.A.R.E.
Service d'Actions Restauratrices et Educatives

Agréé et subsidié par la
FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES
AIDEALAJEUNESSE.BE

ESCALE S.A.R.E.
Bd d'Anvers, 31
1000 Bruxelles

Tel 02/512 16 82
Fax 02/511 27 40
escalesare@gmail.com
www.escalesare.be

Ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00 (répondeur 24h/24h)

ESCALE S.A.R.E.
Service d'Actions Restauratrices et Educatives

DÉROULEMENT

RÉCEPTION DU
MANDAT JUDICIAIRE

Premier
contact

ENTRETIEN FAMILIAL

Au premier entretien, les intervenants recueillent le vécu du jeune et de ses parents face à la situation judiciaire et leurs attentes vis-à-vis de la mesure. Les modalités concrètes du module leur sont également présentées.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Les intervenants revoient ensuite le jeune seul pour appréhender son degré de réflexion sur son/ses passage(s) à l'acte.

SÉANCES

Les thèmes suivants sont abordés :

- **Le sens des règles**
- **La vente de stupéfiants et ses représentations**
Amener le jeune à identifier les différentes raisons de la transgression et des besoins sous-jacents
- **Le rapport à l'argent et l'influence de la société**
Susciter chez le jeune une réflexion sur la notion d'argent
- **Les conséquences de la vente de stupéfiants**
Tenter de conscientiser les jeunes aux conséquences de la vente pour eux, l'entourage, le quartier et la société
- **Perspectives**
Discuter des pistes alternatives à la vente et mettre en avant leur qualités/intelligences personnelles

ENTRETIEN FAMILIAL

Cet entretien vise la valorisation du jeune aux yeux de ses parents. Pour cette rencontre nous tentons de réfléchir ensemble aux raisons du passage à l'acte. Un retour sur les séances collectives est également prévu afin d'échanger sur les thèmes abordés.

ENTRETIEN INDIVIDUEL

Cet entretien revient sur la rencontre familiale précédente. Dans un deuxième temps, les intervenants amènent le jeune à établir un lien entre les faits reprochés et les notions vues lors du module

ENTRETIEN FAMILIAL - FIN DE LA PRISE EN CHARGE

Une évaluation est réalisée avec le jeune et sa famille au regard des attentes formulées au préalable. La famille prend connaissance du rapport final destiné au juge de la jeunesse.

Évaluation

ENVOI DU RAPPORT
FINAL AU MANDANT

Pendant le module

MODALITÉS

- Le module est organisé en collectif durant les congés scolaires
- Maximum 8 jeunes, groupe mixte
- Il peut également s'organiser en individuel tout au long de l'année

OBJECTIFS

LE JEUNE EST AMENÉ À :

- Réfléchir au sens des règles du vivre ensemble
- Prendre conscience de leur part de responsabilité et des conséquences des actes commis
- Réfléchir à leur place dans un groupe, dans la société
- Comprendre les enjeux des influences et trouver les moyens d'y résister
- Dégager des pistes pour prévenir les situations à risque
- Cibler des objectifs et projets personnels pour répondre de manière socialement acceptable à leurs besoins

LES PARENTS SONT AMENÉS À :

- Accompagner leur adolescent dans l'identification de ses besoins
- Participer à la démarche de remise en question et de réflexion sur le délit
- Renforcer les valeurs et ressources familiales